L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 24 DECEMBRE 1890

PETITES ANNONCES.

PENSION privée, 216 rue Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine. Prix modérés. 29 nov-1 m

ON DEMANDE.

ON demande.—Une femme de couleur d'un certain âge pour accompagner d'un petit voyage. S'adresser immédiatement au No 94 rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 12 déc—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Helen C. Purves.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,478.—Division F.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le soussigné, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.

Succession de Frank Silva.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 15,459.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
30déc—20 21 22 23

Succession de Veuve Marie Silva.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 31,053.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
30déc—20 21 22 23

Succession de John Schafer et d'Adelee Michael, en femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,606.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry S. Garland, jr, notaire, à son Bureau, No 13 Commercial Place, en cette ville, pour voter sur l'accomplissement de ses comptes, ne serait pas homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
29déc—20 21 22

Succession de James Dorsey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,063.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. Morgan Gurley, notaire, le JEUDI, 29me jour de janvier 1891, à son bureau en cette ville, No 7 rue de Conty, à 11 heures A. M., et que les dits créanciers soient notifiés d'assister à la dite réunion, ainsi que le vont la loi.

[Signé] FRED. D. KING,
Juge.

Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1890.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
19déc—19 23 30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIle du District pour la paroisse d'Orléans —No 21,915. 1890. — Assomption — Ordre de Cour.—Que la cession des bi-ns du pétitionnaire Louis C. Nick, mit et est par le présent accordée par la Cour aux créanciers et à chacun d'eux, et il est ordonné que une réunion des dits créanciers soit convoquée à la succursale No 1 de la Cour de Police, au siège, à son bureau, No 160 rue Carondelet, en cette ville, le LUNDI le 5me jour de janvier 1891, dans le but de discuter sur les affaires du dit pétitionnaire, à ire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que A. B. Philips, Esq., soit nommé comme pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 1er décembre 1890.
[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN Député Greffier.
1er déc.—1, 93—5 jan.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIle du district pour la paroisse d'Orléans—No 31,049 — Division D.—E. et S. Wauthoff vs leurs créanciers. Ordre de Cour.—Que la cession faite par les dits E. et S. Wauthoff soit acceptée, et il est de plus ordonné que toutes poursuites contre leurs personnes et biens soient suspendues, et que A. B. Philips, Esq., soit nommé syndic, avec pouvoir de recevoir de leurs créanciers soit convoquée et tenue, conformément à la loi, MERCREDI, le 31 décembre 1890, à 11 heures A. M., au bureau de Harry S. Garland, jr, notaire, à son bureau, No 13 Commercial Place, en cette ville, pour voter sur l'acceptation de la cession consentie, déclarée par les insolvables et la disposition de leurs biens, et pour nommer un syndic; et il est de plus ordonné que Charles Fordham, Esq., soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, le 17 décembre 1890.
(Signé) H. E. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
18déc—18 20 jan 19 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

John Seifers vs Albert Olivier et Chas. A. Heck vs le même.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUvelle-Orléans. Nos 18,233 et 18,713.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, le procès-verbal à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet MERCREDI, 31 décembre 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un arpent carré de terre situé dans la troisième district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, carré d'lot borné par les rues Lizardi, Derbigny, Mazureau et Roman, et désigné comme le terrain H dans le carré 117. Le dit terrain mesure 78 pieds 9 pouces sur chacune des rues Lizardi et Roman, et contient 117 pieds 7 pouces et 5 lignes, formant l'angle des rues Lizardi et Ghartres.

Le dit lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la troisième district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, carré d'lot borné par les rues Hood, Bourdenye, Dauphine et Conti Lane et désignées comme le terrain 18 et 19 sur le plan d'icelle No 3124. Les dits terrains 18 et 19 mesurent, chacun, 31 pieds 6 pouces rue Hood, sur une profondeur de 100 pieds.

Saisie dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
E. A. LUMINAIS,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
18déc—19 20 21 22 jan 1 2 15 16 21

Vente de Constable.

QUATRIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, Los—No 18,714.—Ordre de writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Muir, jr., juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, à la vente à l'enchère publique, en face de la maison de cour, No 1036 rue Nicholson, entre Claiborne et Miro, le 12me jour de janvier 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Irwin C Bastien, dans un certain lot de terre et améliorations, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Miro, Villere, Conti et Bienville, No 216, mesurant 30 pieds 6 pouces sur les Lundes Walk, Libéral Lu 29 pieds 6 pouces sur Miro et 120 pieds de profondeur et étant la rue Libéral.

Saisie dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. P. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
11déc—11 12 13 15—jan 8 10

FUNAILLERIE LIQUIDE.

Après de longues recherches et de nombreuses difficultés, j'ai parfaitement réussi dans une Campagne à faire disparaître instantanément l'odeur désagréable et nauséabonde qui caractérise les Funailles ordinaires, et je suis maintenant en position de vendre mes Funailles Liquides, qui sont incomparables comme désinfectant et qui ne coûtent que 50 cts par gallon.

Ces Funailles Liquides sont recommandées par tous les médecins comme étant le meilleur désinfectant connu, et sont aussi d'une grande valeur pour les Jardins, Fleurs, Arbres, Vignes, Arbustes, Plantes, Légumes, Fruits, etc., etc., car elles donnent à la terre une fertilité extraordinaire, et font disparaître tous les insectes nuisibles, tels que Vers, Chenilles, Fourmis, Mouches, Moustiques, Puces, Punaises, Cafards, Rats, Souris, Taupes, Serpents, Crapauds, Grenouilles, Lézards, Limaces, Escargots, Vers de terre, Vers blancs, Vers gris, Vers rouges, Vers noirs, Vers à soie, Vers à tuyaux, Vers à fruits, Vers à feuilles, Vers à racines, Vers à bois, Vers à pommes, Vers à noix, Vers à pêches, Vers à raisins, Vers à figues, Vers à oranges, Vers à citrons, Vers à bananes, Vers à ananas, Vers à melons, Vers à concombres, Vers à choux, Vers à navets, Vers à carottes, Vers à betteraves, Vers à pommes de terre, Vers à patates douces, Vers à oignons, Vers à ail, Vers à poireaux, Vers à asperges, Vers à artichauts, Vers à choux-fleurs, Vers à choux de Bruxelles, Vers à choux rouges, Vers à choux verts, Vers à choux frisés, Vers à choux pommés, Vers à choux de Milan, Vers à choux de Savoie, Vers à choux de Chine, Vers à choux de Siam, Vers à choux de Java, Vers à choux de Sumatra, Vers à choux de Bornéo, Vers à choux de Célèbes, Vers à choux de Timor, Vers à choux de Flores, Vers à choux de Sumbawa, Vers à choux de Lombok, Vers à choux de Bali